



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

**Paiement des aides couplées de la
campagne 2019**

Paris, le 19 mars 2020

Conformément au calendrier annoncé, le premier paiement des aides couplées végétales au titre de la campagne PAC 2019 est intervenu le 20 février pour les aides à la production de soja, protéagineux, blé dur, chanvre, houblon, pommes de terre féculières et riz. Un second paiement interviendra le 19 mars 2020 pour les dossiers dont les contrôles administratifs n'étaient pas finalisés pour le versement du 20 février.

Le paiement pour les aides à la production de légumineuses fourragères, de légumineuses fourragères déshydratées et de cerises, pêches, poires, prunes et tomates destinées à la transformation interviendra également le 19 mars 2020.

Concernant l'aide aux légumineuses fourragères, le montant à l'hectare diminue par rapport à celui établi pour la campagne 2018 du fait de l'augmentation des surfaces demandées à l'aide, tout en restant proche du montant versé au titre de la campagne 2017.

Au total 82 700 agriculteurs, représentant 97 % des dossiers, auront perçu au 19 mars une aide couplée végétale pour un montant de 146 millions d'euros.

Le 19 mars 2020 seront également versées à 3 350 éleveurs les aides couplées aux veaux sous la mère et aux veaux issus de l'agriculture biologique, pour un montant total de 5 millions d'euros. Les montants unitaires établis pour cette bénéficient d'une revalorisation exceptionnelle pour la campagne 2019. Le montant en année normale s'établit à 4 millions d'euros.

Au total, 120 000 agriculteurs, représentant 99 % des dossiers, auront perçu au 19 mars une aide couplée animale pour un montant de 840 millions d'euros.

De nouveaux paiements seront réalisés tous les 15 jours pour traiter l'ensemble des dossiers. Les aides aux semences de légumineuses fourragères et graminées seront versées au cours du 2ème trimestre.

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume
Tel : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère
Tel : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv